

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 72/1152/SG/FP portant admission à la pension de retraites d'un technicien du corps territorial des Travaux publics et du Port

n° 72/1152/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
29 juillet 1972

Numéro JO  
n° 15 du 10/08/1972

Date du numéro  
10 août 1972

### TEXTE INTÉGRAL

M. Ahmed Aouale Bilal, technicien de 1<sup>o</sup> classe, 2<sup>o</sup> échelon, du corps territorial des Travaux publics et du Port en service au Réseau général radioélectrique du Centre de Djibouti est, sur sa demande, admis à faire valoir ses droits à la pension de retraites, pour compter du 1<sup>o</sup> août 1972.